

Evaluation de la prise en charge de la douleur et iatrogénie médicamenteuse chez les patients âgés de plus de 75 ans atteints d'un cancer

M. Friou (1), C. Gaihier (1), A. Baudoin (1), L. Labrèze (2), C. Mertens(3), B. Lortal (1), E. Apretna (1)
(1) Service Pharmacie, Institut Bergonié, 33000 Bordeaux
(2) Centre d'évaluation et de traitement de la douleur, Institut Bergonié, 33000 Bordeaux
(3) Service Oncogériatrie, Institut Bergonié, 33000 Bordeaux

INTRODUCTION

Prise en charge de la douleur chez le sujet âgé = défi majeur de Santé Publique lié au vieillissement de la population



Objectif

Observer le comportement de notre centre anti-cancéreux à l'égard de la douleur et évaluer les prescriptions d'antalgiques chez la personne âgée de plus de 75 ans

MATÉRIELS ET MÉTHODE

Etude rétrospective et mono-centrique de Février à Mai 2015 chez les sujets âgés de plus de 75 ans atteints d'un cancer
Données recueillies à l'aide du dossier médical informatisé :

- âge du patient
- présence d'une évaluation de la douleur par échelle numérique
- présence et type d'antalgique
- palier choisi
- associations de palier
- présence ou non d'interactions médicamenteuses

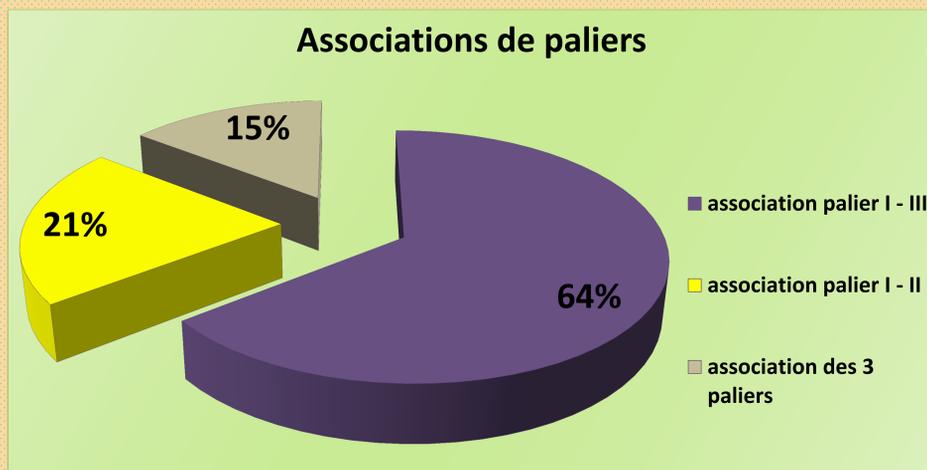
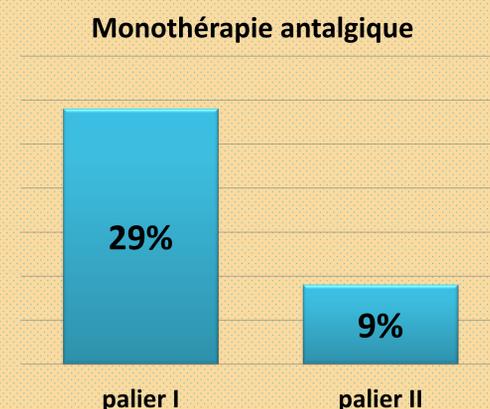
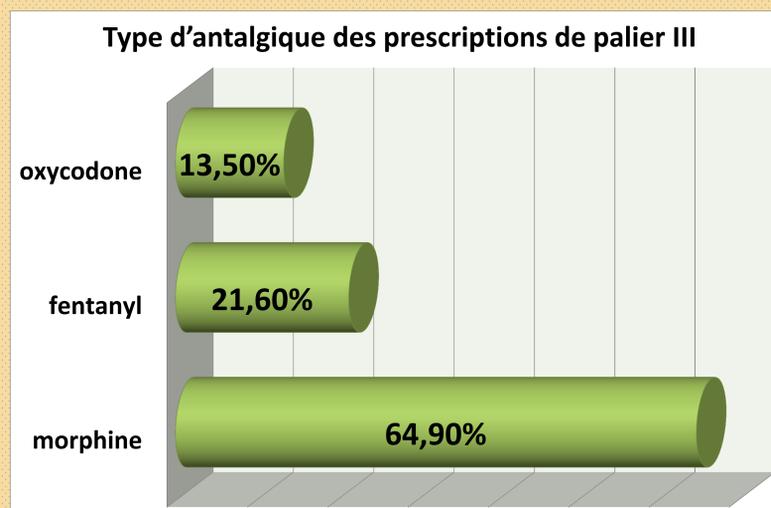
RÉSULTATS

Durant la période : **115** patients ont été inclus avec une moyenne d'âge de **80,5** ans
L'évaluation de la douleur a été tracée dans le dossier médical pour **98%** des patients

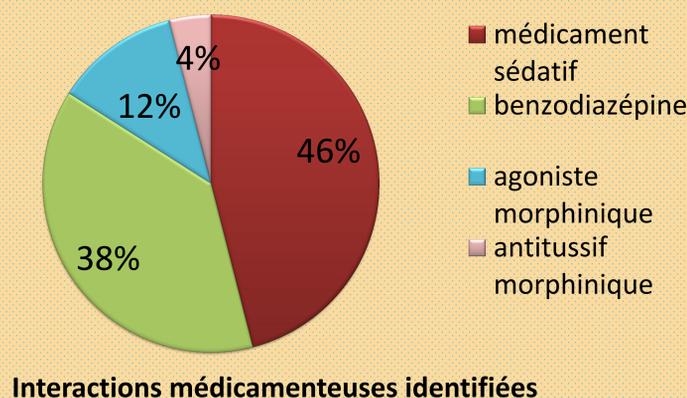
Dans **55%** des cas, un antalgique est prescrit durant le séjour :
90% de palier I, **32%** de palier II et **49%** de palier III

76% des prescriptions de palier II comportaient du tramadol

100% des prescriptions de palier III sont associés à un antalgique de palier I



Au moins une interaction médicamenteuse est présente dans **97%** de ces prescriptions



DISCUSSION

Dans notre centre, l'évaluation de la douleur est tracée dans pratiquement la totalité des dossiers. Cependant, chez le sujet âgé, l'association palier II - III est trop fréquente, notamment concernant la prescription de tramadol, et évoque un mauvais usage. Cette étude va permettre la mise en œuvre par le pharmacien d'un audit de pertinence des prescriptions d'antalgiques chez les personnes âgées de plus de 75 ans.